

privilèges primitifs de leur charte, faire des prêts garantis par des immeubles, mais ce privilège leur a été retiré par la loi de 1939 sur les petits prêts (3 Geo. VI, chap. 23).

En vertu d'une loi entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1940, les compagnies de petits prêts et les prêteurs d'argent autorisés, qui consentent des prêts personnels de \$500 ou moins, sont limités à des frais de prêt ne devant pas excéder 2 p. 100 par mois sur les soldes dus et les prêteurs sans permis à un taux de 12 p. 100 par année devant comprendre les intérêts et tous les autres frais.

5.—Actif et passif des compagnies de petits prêts à charte fédérale, 31 décembre 1945-1950

NOTE.—Les chiffres de 1928-1932 figurent à la p. 852 de l'*Annuaire* de 1942; ceux de 1933-1938, à la p. 1021 de l'*Annuaire* de 1946 et ceux de 1939-1944, à la p. 1111 de l'édition de 1951.

Actif et passif	1945	1946	1947	1948	1949	1950
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif						
Prêts à recevoir.....	13,354,915	20,307,530	24,425,312	36,533,501	43,718,071	51,864,421
Encaisse et en banque.....	734,583	377,813	1,073,419	3,800,365	1,821,982	1,771,505
Autre actif.....	1,911,332 ¹	4,232,126 ²	7,144,612 ³	2,331,969	3,381,895	7,571,915
Total, actif.....	16,000,830	24,917,469	32,643,343	42,665,835	48,921,948	61,207,841
Passif						
Passif envers les actionnaires						
Réserve générale.....	18,000	18,000	18,000	18,000	18,000	18,000
Réserve pour pertes ⁴	586,428	915,290	1,122,974	1,318,365	1,507,692	1,954,883
Capital versé.....	3,965,000	4,155,000	4,555,000	4,565,000	4,565,000	4,565,000
Autre passif.....	4,083,179	4,555,347 ⁵	4,428,560	4,148,179	4,230,110	4,410,809
Total, passif envers les actionnaires.....	8,652,607	9,643,637⁵	10,124,534	10,049,544	10,320,802	10,948,692
Passif envers le public—						
Emprunts.....	7,077,840	15,007,689	22,003,002	31,938,137	37,658,423	49,019,667
Autre passif ⁶	270,383	260,629	510,292	672,639	937,207	1,233,966
Total, passif envers le public.....	7,348,223	15,268,318	22,513,294	32,610,776	38,595,630	50,253,633
Total, passif.....	16,000,830	24,917,469⁶	32,643,343⁶	42,665,835⁶	48,921,948⁶	61,207,840⁶

¹ Comprend \$250,000 d'obligations et \$1,534,756 de soldes de prêts supérieurs à \$500. ² Comprend \$4,046,210 de soldes de prêts supérieurs à \$500. ³ Comprend \$6,762,669 de soldes de prêts supérieurs à \$500. ⁴ Comprend des affaires autres que les petits prêts. ⁵ Y compris les taxes. ⁶ Y compris \$5,515 de primes sur le capital social.

Le chiffre d'affaires des compagnies de petits prêts à charte fédérale accuse une forte augmentation en 1950 sur l'année précédente. Les prêts au public augmentent de 434,710 à 521,701 ou de 20 p. 100, et le montant passe de \$86,303,395 à \$105,746,067. La moyenne des prêts est d'environ \$203 contre \$199 en 1949. A la fin de 1950, les prêts en cours, au nombre de 339,020, se chiffrent par \$51,864,421 soit une moyenne de \$153 par prêt.

Prêteurs d'argent autorisés*.—En plus des compagnies de petits prêts mentionnées ci-dessus, 56 prêteurs d'argent autorisés soumettent un état annuel de leur activité. Leur actif global en 1950 est de \$27,321,717, soit: soldes de petits

* De plus amples détails paraissent dans le rapport du Département des assurances intitulé *Compagnies de petits prêts et prêteurs d'argent*, pour l'année terminée le 31 décembre 1950.